



Pôle Pilotage Performance Coordination
Service Planification et Gestion des Instances
Affaire suivie par AM RAHAL
Tél. : 01 78 05 45 92
Fax : 01 60 79 03 66
Courriel : instances@sdis91.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU 3 FEVRIER 2023

Le 3 février 2023 à 12h00, le Bureau s'est réuni dans les locaux de la direction, 1, Rond-point de l'Espace, 91035 Evry-Courcouronnes, sur convocation en date du 27 janvier 2023, sous la présidence de M. Guy CROSNIER, Président du Conseil d'administration du SDIS.

Le secrétariat de séance est assuré par le Colonel hors classe Patrick VAILLI, Directeur Départemental.

- **MEMBRES AYANT VOIX DELIBERATIVE**

Madame : Dany BOYER ;

Messieurs : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Alexandre TOUZET

- **MEMBRE EXCUSEE**

Madame Marie-Claire CHAMBARET

- **MEMBRES DE L'ADMINISTRATION**

- Colonel Rémi CAPART, Directeur Départemental Adjoint

- Lieutenant-Colonel Laurent MAUGAN, Chef du Pôle Pilotage Performance et Coordination

Le quorum étant atteint, M. le Président ouvre la séance et fait procéder à l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Le mode de votation retenu est le vote à main levée.

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS / OBJET	AVIS DU BUREAU
<p>Monsieur Guy CROSNIER, Président du Conseil d'Administration, rapporteur</p>	
<p>B-23-02-1GRH Approbation d'une convention entre les SDIS cosignataires relative à l'organisation des concours de caporaux de sapeurs-pompiers professionnels au titre de l'année 2023</p>	<p>Le Colonel hors classe Patrick VAILLI précise que le SDIS 77 est chargé de l'organisation du concours de caporal de sapeurs-pompiers professionnels, pour lesquels la gestion des dossiers d'inscription ainsi que l'organisation des épreuves d'admissibilité ont été confiées au Centre de gestion de la Seine et Marne. Les épreuves auront lieu en fin d'année 2023 et le nombre de candidats sur la liste d'aptitude est d'ores et déjà fixé à 500 postes pour la région Ile de France. L'objectif pour le SDIS 91 étant de recruter un maximum de sapeurs-pompiers en 2024 afin de renforcer les rangs et assurer sur le terrain la sécurité des citoyens en vue des prochains Jeux Olympiques de Paris qui se tiendront du 26 juillet au 11 août 2024.</p> <p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-23-02-1GFO Approbation d'une convention de Partenariat entre l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers (ENSOSP) et le SDIS 91 relative à l'évolution de la plateforme ENASIS dite de « Formation Ouverte A Distance » (FOAD) pour les années 2023 - 2025</p>	<p>Le Colonel hors classe Patrick VAILLI rappelle qu'il s'agit de reconduire le partenariat avec l'ENSOSP avec une évolution de la plateforme ENASIS pour la Formation Ouverte A Distance, qui à son sens reste à développer.</p> <p>Toutefois, il souligne l'intérêt de la FOAD, en ajoutant qu'elle présente l'avantage de favoriser l'accès des sapeurs-pompiers volontaires à la formation.</p> <p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-23-02-1GAF-M Autorisation de signature du marché n° PF2209 relatif à la fourniture de véhicules de secours routiers pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne</p>	<p>M. Damien ALLOUCH relève la qualité du travail effectué par les services du SDIS en faveur d'une démarche de développement durable. Le SDIS 91 est en avance dans ce domaine et ce travail mérite d'être valorisé.</p> <p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-23-02-2GAF-M Approbation de la convention spécifique de groupement de commandes entre les Services Départementaux d'Incendie et de Secours de Seine et Marne, des Yvelines, du Val d'Oise, de l'Essonne, de l'Oise et de la Somme pour relancer le marché d'acquisition de tenues de service et d'intervention</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER; Alexandre TOUZET</p>

<p>B-23-02-3GAF-M Approbation de la convention avec le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Grande Couronne de la Région d'Ile-de-France relative au socle commun de compétences du CIG pour les agents sapeurs-pompiers professionnels</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-23-02-1GAR Approbation d'une convention de mise à disposition d'un archiviste itinérant par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne (CIG) pour la réalisation d'une mission ponctuelle de traitement des archives du SDIS de l'Essonne</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-23-02-2GAR Bilan de l'Externalisation du poste de chargé d'accueil au sein de la Direction départementale du SDIS de l'Essonne</p>	<p>Le Colonel hors classe Patrick VAILLI informe que l'externalisation du poste de chargé d'accueil a été mise en place il y a un an. Le bilan de cette expérimentation se révélant positif, il est proposé de pérenniser le dispositif.</p> <p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-23-02-1GO Approbation d'une convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial entre le SDIS et Voies Navigables de France (VNF) pour la rampe de mise à l'eau et l'aire de manœuvre à Corbeil Essonnes</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-23-02-1GVEC Approbation d'une convention entre le SDIS de l'Essonne et la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile de France, (CRAMIF), employeur d'un sapeur-pompier volontaire</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-23-02-1GT Réforme des véhicules et des matériels usagés 2023-01</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-23-02-2GT Vente d'un véhicule réformé de type Fourgon Pompe Tonne Renault au profit de la société Renault TANGER Méditerranée</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-23-02-1PPPC Approbation d'une convention relative à la transmission de données entre les Services Départementaux d'Incendie et de Secours d'Ile de France, la BSPP, l'Observatoire Régional des Soins Non Programmés (ORSNP) et le Service de SAnté Numérique (SESAN)</p>	<p>Le Colonel hors classe Patrick VAILLI souligne que le SDIS 91 est confronté au quotidien aux urgences non programmées et notamment dans le cadre du Secours et Soins d'Urgence Aux Personnes (SSUAP).</p>

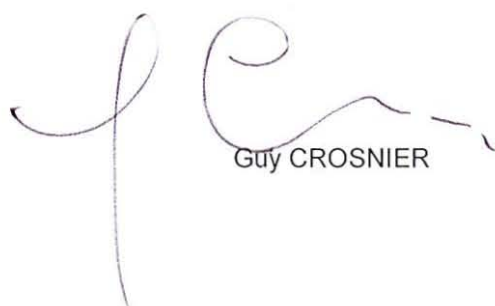
	<p>Dans ce contexte, le partenariat proposé par l'ORSNP pour les échanges de données entre les SDIS franciliens permet dans un premier temps d'avoir une analyse éclairée sur les pratiques de chacun et conduit par la suite à en revoir certaines dans l'objectif de mieux les appréhender et trouver des pistes d'amélioration.</p> <p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER; Alexandre TOUZET</p>
--	--

Dossiers remis en séance

<p>B-23-02-4GAF-M Autorisation de signature de l'avenant 1 au marché n°PF2107 relatif à la fourniture de polos manches courtes et manches longues, SP et SDIS (marché mutualisé Sdis IDF)</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-23-02-3GAR Mutualisation de l'organisation du bataillon des sapeurs-pompiers d'Ile de France pour le défilé du 14 juillet 2023 sur les Champs Elysées à Paris</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER; Alexandre TOUZET</p>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Le Président du Conseil d'Administration



Guy CROSNIER

Le Secrétaire de séance



Colonel hors classe Patrick VAILLI